



COM. INFOS

Le journal de la commune de Martot





Journal rédigé par les membres de la commission communication

Flavien BARBIER
Marie BAYEUX
Daniel CLOUSIER
Jean-Paul COMBES

Matthieu COULON
Agnès LARGEAU
Pascal TASSERY

L'ÉQUIPE DE LA COMMISSION « COMMUNICATION »
VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2025



Les membres de la commission lors de la préparation du journal de Janvier 2025 De gauche à droite, Flavien Barbier, Matthieu Coulon, Marie Bayeux, Jean-Paul Combes, Daniel Clousier, Pascal Tassery et Agnès Largeau

Sommaire

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| 3-4 — Mot du Maire | 24-26—Exposition peinture |
| 5-6 — Au conseil | 27 — Net. Infos |
| 7 — Interview Damien | 28-29 — Amicale écho |
| 8 — Réunion publique | 30-37 — Gazette de l'école |
| 9-18 — Ça s'est passé | 38-40 — Jeux |
| 18-21 — On en parle | 41-42 — Pubs-infos |
| 22-23 — Un peu d'histoire Martotaise | 43— Événements à venir |

Astuces : Retrouvez plus de photos des événements sur le site de la commune : <https://martot.fr>



MOT du Maire

François CHARLIER



Chères Martotaises, chers Martotais,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 en vous apportant la bonne santé, la joie et le bonheur.

Je vous dresse le bilan 2024 des travaux les plus importants.

Les canalisations d'eau potable ont été remplacées rue de Saint Pierre avec l'installation d'une nouvelle borne incendie pour couvrir les dernières maisons et la partie arrière de la quincaillerie SETIN. Une borne incendie a également été installée rue de l'Eure, devant l'église. Nous avons également dû réparer 3 poteaux d'incendie détériorés sur la départementale et au hameau des fiefs. A ce jour, 96 % des habitations ont une défense incendie conforme au règlement départemental. Les 4% restants, c'est-à-dire le hameau des fiefs, possèdent un poteau incendie mais avec une



pression insuffisante.

A l'école, nous avons remplacé le système d'alarme et nous avons réalisé divers travaux de sécurisation, liés aux directives nationales sur les menaces d'attentat et d'intrusion. Dans la cour de récréation, les nouveaux jeux pour les enfants sont opérationnels.

Je ne vous liste pas tous les autres petits travaux, mais ces dépenses d'investissement s'élèvent à 140 000 euros. La commune a déboursé 65000 euros. L'Agglomération Seine Eure nous a soutenu par un fonds de concours de droit commun à la hauteur de 44000 euros. L'Etat par la DETR d'un montant de 26000 euros. Le département 27 pour une subvention de 5000 euros. Nous pouvons constater l'importance du soutien financier porté par l'Aggloméra-

tion Seine Eure auprès des communes, et dans le même temps la diminution constante des subventions de l'Etat et du Département.

A la Mare Asse dans la forêt de Bord, les premières phases de travaux sont terminées, c'est à dire le parking et son abri randonneur, le ponton d'observation de la mare dont le but est de préserver les berges du piétinement, travaux financés par les milieux naturels de l'Agglo et par l'ONF.

Pour cette année 2025, les travaux en cours de la voie cyclable et piétonne le long de la route départementale 321, entre le feu tricolore de l'église et l'entrée de la commune de Saint Pierre les Elbeuf, devrait se terminer fin février, s'il n'y a pas trop d'intempéries. Le département 27 et l'agglomération Seine Eure sont les financeurs de cette première phase. J'espère que le Département pourra ensuite programmer la seconde phase de ce tronçon accidentogène, qui consiste dans un élargissement de la chaussée pour sécuriser les entrées et sorties des 3 entreprises de la zone économique, ainsi que le chemin agricole d'accès à la plaine maraîchère.

Dans le même temps, un tronçon de la « Seine à vélo » est en cours de travaux sur le chemin du halage au bord de l'Eure, sous maîtrise d'ouvrage du département 27. Les travaux terminés, ce tronçon sera uniquement dédié aux cyclistes et aux piétons.

Comme le budget 2025 de l'Agglomération Seine Eure a été voté fin décembre, je peux donc vous annoncer les travaux de réfection du tapis de voirie de la rue du Barrage pour cette année.

Concernant le projet d'urbanisation de la rue de la Garenne, le diagnostic archéologique a été réalisé et n'a pas révélé de vestiges historiques nécessitant la mise en œuvre de recherches plus poussées. La commercialisation des premiers lots à bâtir de la première phase a démarré dans un contexte économique peu favorable à l'achat. Nous verrons bien en 2025 si les taux d'intérêts continuent de baisser et si la confiance est de retour pour les investisseurs.

Quelques informations également du chantier de l'ancien hôpital dans le parc du château, resté en sommeil pendant plusieurs mois. Les travaux et les réunions de chantier reprennent en ce début d'année. Une nouvelle grue va être montée à l'arrière du bâtiment. Le promoteur m'a informé d'une fin de travaux de la résidence sénior pour décembre 2025.

Concernant notre patrimoine communal, les seuls bâtiments, qui n'ont pas été rénovés à ce jour, sont l'école et la maison attenante des associations, anciennement le logement de fonction de l'école. Le projet est de réaliser une réhabilitation des bâtiments avec une mutualisation de certains locaux, entre les besoins de l'école et ceux des associations du village, le tout sans agrandir et en concertation avec tous les utilisateurs, enseignants, l'inspection académique, les responsables des associations et les élus. Nous avons effectué les diagnostics nécessaires au montage du dossier de rénovation énergétique. Nous avons reçu l'aide de l'Agglo pour la réalisation de l'audit énergétique et sur la procédure d'appel d'offre pour retenir le maître d'œuvre de l'opération. Son marché a été notifié et il travaille actuellement sur la présentation prochaine des avant-projets. L'objectif est de présenter des dossiers de subventions à partir de cet été et de projeter des travaux sur le prochain mandat.



Dans le parc du château, le projet de rénovation du petit théâtre va devenir réalité. L'Agglomération Seine Eure a retenu un architecte et les études techniques sont démarrées. Les deux objectifs de cet investissement sont de sauvegarder le patrimoine communal et intercommunal, mais aussi de pouvoir bénéficier d'une petite salle pour accueillir des spectacles et des événements à faible jauge de public.

Autre sujet, la sécurité, qui est devenu au fil du temps un pilier essentiel de la qualité de vie dans nos villes et villages. La sécurité du quotidien passe également par des outils nouveaux, pour dissuader les comportements délicatueux et améliorer la sécurité publique. C'est le cas pour le déploiement de la vidéoprotection sur notre village. L'équipement est rendu aujourd'hui possible par l'arrivée de la fibre, qui permettra la réalisation d'un système efficient, conforme aux attentes des autorités. Nous avons réalisé une étude de projet de vidéoprotection avec la Cellule Prévention Technique de la Gendarmerie Nationale, et qui a été validée par la commission départementale. Nous avons ensuite déposé notre demande de subventions auprès de

l'Etat et du département. Si notre dossier est retenu, les travaux pourraient être planifiés dans le second semestre 2025.

Notre PPRI, plan particulier des risques d'inondation est en cours de révision sur la boucle de Poses et donc sur notre commune. Ce travail, mené par les services de l'Etat, devenait nécessaire pour tenir compte du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer et des nouveaux outils de cartographie. Le Préfet de l'Eure nous a informé d'un « porter à connaissance » au cours de ce premier trimestre. Martot sera concernée par les résultats de cette étude. Nous organiserons une réunion publique d'information sur la nouvelle carte d'aléas, sur les modifications du règlement d'urbanisme et sur le plan d'action de prévention des inondations, porté par l'Agglomération, et qui accompagne les habitants concernés à recourir à des techniques de protection individuelle.

Autre sujet de sécurité, la rue de Saint Pierre. Je rappelle que le problème est bien la sécurité des habitants. Les trottoirs de cette rue ont une largeur qui varie de 40 à 70cm et ne permettent pas le passage d'une poussette. Les piétons doivent descendre du trottoir à chaque candélabre. Cette situation est existante et tenable dans d'autres rues de notre village, car le faible trafic nous permet de marcher sur la chaussée.

Rue de St Pierre, ce n'est pas possible avec un trafic moyen de 2000 véhicules par jour. Depuis plus de 10 ans, nous avons réalisé des aménagements pour dissuader les automobilistes d'emprunter cette rue : création de 2 carrefours à stop, radar pédagogique, ralentisseurs, places de stationnement avec chicane pour alterner les flux. En consultant les professionnels de la voirie, les conclusions sont unanimes : un aménagement piéton et cyclable doit être réalisé. Pour le mettre en œuvre, nous devons diminuer le trafic dans un sens pour faire cohabiter les différentes mobilités.

L'année dernière, les travaux de réseaux d'eau potable ont coupé la rue de St Pierre pendant 2 mois. Le report de trafic s'est fait tout simplement, sans problème, sans bouchon, par la départementale 321, avec un temps de parcours augmenté de 50 secondes. Nous allons de nouveau faire un test de modification de circulation en mars et avril pour s'assurer de ne pas créer des problèmes de flux sur la commune voisine de St Pierre les Elbeuf, avec qui nous voulons rester en bon terme et conserver nos bonnes relations.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer et de réaliser nos projets communaux et intercommunaux.



- L'ensemble des adjoints, des conseillers municipaux et des membres du CCAS pour leur implication dans la vie quotidienne de notre commune.
- Le personnel communal, toujours motivé à remplir sérieusement leur mission de service publique.
- Tous les bénévoles qui s'investissent en permanence dans les associations de notre village.
- Mais aussi l'ensemble des élus de notre communauté d'agglomération Seine Eure, qui par leurs décisions, font évoluer favorablement notre territoire.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025.

François CHARLIER

AU CONSEIL

5 Novembre 2024

Rappel : le contenu intégral des délibérations est à consulter sur le site : martot.fr

Protection Sociale complémentaire, volet Santé pour les agents communaux : Convention de Participation MUTAME ET PLUS-CDG27-2023-2028 : adhésion et participation financière

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation **MUTAME SANTE TERRITORIAL-CDG27-2023-2028**, dans le domaine de la protection sociale volet santé et ce aux conditions suivantes :

Date d'effet : **1^{er} janvier 2025**. Le contrat pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder 1 an, et se terminer le 31 décembre 2029.

Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L, en activité.

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et Agents Contractuels de droit public et de droit privé, en activité.

De renoncer à toute participation financière aux contrats labellisés Santé.

De fixer le montant de la participation financière pour tous les agents en position d'activité et adhérents à la Convention de Participation MUTAME SANTE TERRITORIAL-CDG27-2023-2028 selon les modalités suivantes :

Participation employeur pour la Mutuelle santé : 15 € par agent et par mois du 1^{er} janvier 2025 au 31/12/2028

Protection Sociale complémentaire, volet Prévoyance pour les agents communaux: Convention de Participation MNT- 2023-2028 : adhésion et participation financière

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité

D'adhérer à la convention de participation, dans le domaine de la protection sociale complémentaire, volet prévoyance, dont l'attributaire est la MNT-2023-2028 et ce, aux conditions suivantes :

Date d'effet : **1^{er} janvier 2025**. Le contrat pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder 1 an, et se terminer le 31 décembre 2029.

Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et Agents Contractuels de droit public et de droit privé.

De renoncer à toute participation financière aux contrats labellisés prévoyance.

De fixer le montant de la participation financière pour tous les agents adhérents à la Convention de Participation MNT-2023-2028 selon les modalités suivantes :

Participation employeur pour la Prévoyance maintien de salaire : 17.50 € par agent et par mois du 01/01/2025 au 31/12/2028

Le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA)

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'attribuer le CIA au personnel communal pour l'année 2024 et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés individuels nécessaires.

Participation financière de la société SETIN pour la mise en conformité de la défense incendie

Monsieur le Maire informe les conseillers que dans le cadre de la mise en conformité pour la défense incendie, la commune de Martot est dans l'obliga-

tion d'installer une borne incendie supplémentaire rue de Saint Pierre afin de couvrir :

- d'une part l'ensemble des habitations présentes situées à plus de 200 mètres, par voies carrossables, d'une borne incendie existante
- et d'autre part la société SETIN dont la protection nécessite une extension de réseau. Le surcoût engendré par ce prolongement de réseau sera pris en charge par la société SETIN et la commune s'engage à mettre à la disposition de la société SETIN la nouvelle borne incendie en cas de besoin.

Accord du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement

Monsieur le Maire informe les conseillers que la qualité de l'eau potable distribuée est bonne grâce à de nouvelles actions mises en place par le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) telles que la fiabilisation de la chaîne de chloration notamment avec le doublement des bouteilles de chlore, l'installation d'analyseurs en continu et l'ajout de points de chloration, ainsi que l'amélioration de l'entretien et de la maintenance des équipements.

En 2023, la consommation d'eau potable a baissé de 7 % sur le captage du « Val à Loup » de Pont de l'Arche qui alimente Martot.

Concernant l'assainissement, Monsieur le Maire précise que 185 abonnés sont reliés à la station d'épuration (STEP) de Martot, soit 96 % des foyers de la commune. Les 4 % restants sont les propriétés situées aux Fiefs Mancels qui sont équipés d'un dispositif d'assainissement non collectif.

En 2023, le volume des eaux assainies par la STEP de Martot a diminué de 9.45 %.

Monsieur le Maire rappelle que lors de transactions immobilières, des contrôles de branchement sont réalisés. En 2023, à Martot, 4 contrôles ont été réalisés, 2 étaient conformes et les 2 autres étaient non-conformes. Dans le cas de non-conformité du branchement au réseau public, les propriétaires disposent d'un délai de 6 mois pour se mettre en conformité. Une contre-visite doit être effectuée afin de vérifier le bon raccordement.

En 2023, environ 1km de canalisation ont été remplacés à Martot, soit un coût de 219 000 €.

Prix de l'eau assainie à Martot en 2023 : 4.41 €/m³

Mise en sens unique de la rue de Saint Pierre

Monsieur le Maire informe les conseillers que la période de test de la mise en sens unique de la rue de Saint Pierre débutera le 15 janvier 2025. Seul l'itinéraire vers Saint Pierre sera autorisé.

Un comptage des véhicules sera mis en place dès le mois de décembre par le service voirie de l'agglomération Seine-Eure sur la rue de Saint Pierre et la RD321 afin contrôler l'évolution des flux de circulation.

Retrouvez le compte rendu complet sur <https://martot.fr>

Prochain conseil le mardi 28 Janvier à la Mairie

Interview d'un employé heureux dans Martot

Par Daniel et Jean-Paul



Bonjour Damien, tu es depuis plus d'un an au service de notre village. On voudrait un peu plus te connaître.

Tu as quel âge ?

Je suis né en 1992, je vais avoir 33 ans

Quel est ton parcours scolaire ?

J'ai fait mes classes primaires à ORIVAL puis suis allé au collège à ELBEUF. En quatrième, je me suis tourné vers un enseignement horticole au collège lycée d'EVREUX où j'ai passé mon bac pro en alternance.

J'ai fait cette alternance dans la cadre de la commune de BOSCH ROGER en ROUMOIS. J'y suis resté 17 ans comme employé municipal.

Quand es-tu arrivé à MARTOT ?

Je suis à MARTOT depuis le 1 octobre 2023. J'ai eu la chance de pouvoir travailler 3 mois avec FABRICE. C'est sûrement cela qui a facilité mon intégration et

permis une plus grande connaissance du travail au village.

Que t'apporte le fait de travailler ici ?

Cela me permet d'être très polyvalent, de gérer en liberté, mon emploi du temps, on se sent mieux dans sa peau. J'ai un bon relationnel avec tous les habitants, les associations, l'amicale, l'école, le secrétariat de mairie et le conseil municipal

Il fait bon vivre à Martot

Tu as aussi une famille ?

J'ai une épouse, ELODIE et deux enfants JULIA 10 ans et ROBIN 3 ans

As-tu des hobbies qui occupent tes loisirs ?

J'aime surtout la chasse, quelle que soit la grosseur de l'animal. Cela m'apporte un plaisir nature en dehors du travail

Le bricolage est aussi une grande passion, je suis un grand amateur du travail manuel.

À l'inverse, à part le RUGBY, le sport à la télé a tendance à m'endormir.

Merci pour toutes ces confidences qui vont permettre à tous les Martotais de mieux te connaître.

Réunion Publique du 9 Novembre

Le 9 novembre, à la salle communale, une trentaine de personnes avait répondu à l'invitation du Maire portant sur les actualités de la commune et l'état des projets en cours. Le Maire a proposé d'abord une information sur les différents dossiers en cours avec éventuellement une intervention des habitants suivi d'un temps destiné aux questions diverses proposées par l'assistance.



Vidéoprotection : Pour rappel il en avait été question lors de la dernière réunion publique, en septembre 2023. Les études sont terminées et le coût devrait atteindre 70 000 à 80 000 €, subventionnés par l'Etat, le département et l'agglomération. Plusieurs points pour l'installation des caméras ont été sélectionnés pour couvrir les voies d'accès à la commune et veiller à la protection des lieux publics.

Stand de tir : Les bruits générés par le stand de tir devraient s'atténuer grâce à l'installation de silencieux sur les armes. Mais ce n'est pas toujours possible en particulier quand il s'agit d'armes de guerre utilisées par les services de police ou de gendarmerie. La possibilité de la construction d'un merlon est envisagée.

Projets :

En voirie, Réfection de la rue du barrage en 2025 et programmation de la rue de la Garenne en 2026.

Etude pour la rénovation énergétique de l'Ecole et de la Maison des associations (ancien logement de l'instituteur)

Rénovation du petit théâtre dans le parc du château

Questions diverses évoquées par les habitants

-Voir si on peut créer un terrain de pétanque.

-Relancer la fête des voisins « regroupée » à la salle communale.

Entretien des espaces verts communaux et des rues : l'employé communal sera-t-il suffisant ? Possibilité envisagée de suppression des passages effectués dans les rues par l'intermédiaire de l'agglomération avec reverse-

ment de la somme ainsi économisée à la commune pour faire intervenir des entreprises à des moments adéquats.

Demande, en ce qui concerne l'éclairage public, de retarder l'extinction les vendredis et samedis soir. (Souhait réalisé)

En ce qui concerne l'école, si le nombre d'enfants est aujourd'hui suffisant, on peut déplorer que de trop nombreux enfants de Martot ne fréquentent pas leur école pourtant particulièrement bien équipée et dirigée par une équipe enseignante dynamique. Le Maire apporte des précisions sur la nouvelle « structure » envisagée en parallèle avec les travaux de rénovation énergétique : Les 2 classes seraient regroupées dans un même bâtiment et la classe actuelle des « grands » aurait un caractère polyvalent pouvant accueillir les élèves les jours de classe en activités manuelles ou musique par exemple et les associations (Amicale, ADN, couture, bibliothèque,) en dehors des horaires scolaires. Etude de l'acceptation des enfants dès la maternelle pour qu'ils puissent poursuivre toute leur scolarité à l'école de Martot.

Le Maire termine en donnant des informations sur le bus E1 qui dessert notre village. Succès de cette ligne dont la fréquentation est passée par jour de 2 500 en septembre 2023 à 9 000 voyageurs aujourd'hui,

Le maire a remercié les participants à cette réunion et les a invités à prendre le verre de l'amitié pendant lequel les échanges ont encore été nombreux.

HALLOWEEN

Par Hélène Gandossi



Le samedi 2 Novembre, Marie CUREDENT et son équipe de chercheurs avaient donné RDV aux enfants au château de Martot pour présenter publiquement les résultats de leur expérience sur mars.

Deux semaines plus tôt, les spécialistes avaient décidé de décoller à bord de la fusée PALATROUILLE pour rencontrer les extraterrestres et vivre une expé-

rience d'immersion dans le quotidien de ces étranges créatures.

Mais voici qu'à leur retour sur terre, les choses se sont gâtées lorsque toute l'équipe a commencé à présenter quelques symptômes dégénératifs : ils se « monstuaient » à vitesse grand V. Le diagnostic est tombé : Ils avaient chopé le POTVIDE.



Une fois passés la cellule de contrôle, les enfants ont pénétré dans le château sans vraiment savoir ce qui les attendait.

Des jeux d'adresse, de stratégies, des histoires à raconter, des citrouilles à tricoter, des pirouettes, des tests d'agilité... autant d'ateliers leur permettant de récolter suffisamment de nucléotides, et reconstituer l'antidote pour exterminer le virus.

Mis à l'isolement dans le château de Martot, les enfants ont été bien courageux pour venir aider les chercheurs à guérir de cette affreuse maladie très contagieuse. Ils avaient d'ailleurs pris toutes les précautions nécessaires pour entrer dans le « LABOMINABLE » : gélule d'invincibilité, sur chaussures et gants de protection.





Malgré les odeurs nauséabondes, les cris dans les couloirs sombres, les toiles d'araignées, les pièges à défaire, les enfants sont parvenus à sauver l'équipage.

Ils ont été récompensés de leur courage par une belle distribution de friandises et un goûter bien mérité.

Merci à toute l'équipe d'animation : Milène, Laurent, Bérengère, Océane, Marie, Jade, Ruben, Katy, Doudou et Doudounette, Jonathan, Coline et Capucine. Une belle union qui a su se connecter aux idées farfelues de notre scénariste, Hélène.



Merci également à Benoit, notre fougueux décorateur, Daniel et l'Amicale venus soutenir cette manifestation endiablée.



Astuces : Retrouvez plus de photos des événements sur le site de la commune : <https://martot.fr>

Cérémonie du 11 Novembre

Les personnes présentes au monument aux morts en cette journée du souvenir étaient plus nombreuses que d'habitude avec la présence en plus grand nombre de parents d'élèves.



En effet, quelques enfants de l'école, accompagnés d'une enseignante Madeline Saint Etienne, participaient à la cérémonie. Ils ont procédé au dépôt des gerbes avant d'entonner « La Marseillaise », accompagnés par le public. Le panneau de colombes multicolores qu'ils ont confectionné avec soin pour l'occasion a suscité des applaudissements nourris.

Dans l'assistance, outre les habitants, on notait

la présence d'un représentant de la gendarmerie, du maire de Criquebeuf accompagné d'élus et de quelques enfants élus au Conseil Municipal des jeunes, d'élus de Martot, de Raynald Cardon le porte-drapeau et de Paul Alvès qui a accompagné la cérémonie au clairon.



Après la traditionnelle lecture de la lettre ministérielle, le Maire a remercié les participants à la cérémonie et les a invités au verre de l'amitié.

Repas des anciens



À l'invitation de la mairie soixante-quinze personnes étaient présentes, le dimanche 3 novembre, pour le traditionnel repas des anciens.

M. le maire dans son mot de bienvenue a tenu à annoncer la date des prochains événements dans la commune en précisant que le samedi 9 novembre se tiendra à la salle une réunion publique d'information. Il a remercié les membres du Centre Communal d'Action Sociale qui ont permis l'organisation de ce moment festif.

Des fleurs ont été ensuite offertes à la doyenne de l'assemblée, Renée Cartier, avant que des membres du Centre Communal d'Action Sociale n'interviennent à leur tour en lui remettant un cadeau ainsi qu'à Paul Alvès qui, en l'absence de Guy Cartier, était le doyen de l'assemblée.



Le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas proposé par le traiteur « Coudray » à Rouen se mesurait à l'intensité des discussions qui entraînaient un bruit de fond peu propice à l'écoute de chansons interprétées pourtant avec talent par une chanteuse Céline Henry accompagnée d'un pianiste. A l'invitation de la chanteuse plusieurs convives se sont présentés devant la scène pour danser le madison.

Pendant le repas, le député, Philippe Brun a fait le tour des tables à l'écoute des remarques des habitants. Tout le monde est bien sûr d'accord pour renouveler l'an prochain ce bon moment de partage.



Traditionnellement, tous les anciens employés communaux sont invités à partager ce moment festif aussi nous trouvons attablés côte à côte et de gauche à droite les employées s'étant occupées du ménage et de la cantine : Annick Pezas de 1986 à 2010, Muriel Lemajeur de 2009 à 2023 Béatrice Mbagou-Lévêque en poste depuis 2023 et Fabrice Autechaud Agent technique de 1996 à décembre 2024.

Bourse aux Jouets et Puériculture Du 24 Novembre 2024

L'Amicale organisait le dimanche 24 Novembre sa traditionnelle bourse aux jouets et puériculture. Si les exposants étaient toujours aussi nombreux et pleins d'enthousiasme, malheureusement les visiteurs ont été peu présents, principalement l'après-midi.



Heureusement, ceux qui sont venus (et parmi eux très peu de Martotais) étaient là pour faire de bonnes affaires. Ils ont pu obtenir à peu de frais des LEGO, PLAYMOBYL, Les Poupées, des vêtements et des jouets pour tous les âges et cela à des prix très avantageux. Ce qui prouve que les absents ont toujours tort. Le soir venu, la scène de la salle était pleine de lots en tout genre, allant de poussettes une ou deux places aux jouets et vêtements pour enfants et bébés.



Le lundi matin, nous avons rempli entièrement la camionnette de la commune et nous avons tout porté aux RESTOS DU CŒUR qui nous ont accueillis les bras ouverts. C'est la vraie récompense pour les organisateurs de L'Amicale qui se dévouent chaque semaine pour faire vivre MARTOT. Dimanche prochain, ils seront tous là pour vous accueillir NOMBREUX au MARCHÉ de NOËL, Vous faire déguster du Vin Chaud et vous promener en Calèche dans les rues de Martot, et cela en collaboration avec la Mairie.

UNE TOURNÉE DU PÈRE NOËL BIEN RÉUSSIE



Le Père Noël de passage à Martot doit recruter des petits lutins qui vont l'aider dans une tâche énorme : emballer tous les cadeaux de Noël ! Mais pour cela les enfants doivent réaliser des actions dans chaque quartier. Ils gagnent alors un bonnet de Noël qui les convertira en petits lutins.

Voilà le scénario savamment concocté par **Hélène Gandossi** avec la participation de 7 lutins « Zinzin ».

Le Père Noël est à l'heure, le sulky prévu pour sa tournée est là et les ânes qui transportent les friandises sur leurs flancs sont prêts à accompagner tous les lutins. Alors en route pour les différents quartiers.



Première étape au Clos du Bec où un concours de bruit est organisé pour « réveiller » le village. Là , le cortège commence à s'étoffer avec les premiers enfants et leurs parents et l'on prend la direction de la maison d'Agnès Largeau.

Dans cette deuxième étape, la mission des lutins , grands et petits, est de décorer le jardin avec du papier aluminium : les haies et arbustes sont ainsi décorés de bandes ou nœuds brillants.



Mais cette mission est allée au-delà avec l'emballage d'Agnès qui a fini par ressembler à une papillote gargantuesque prête à être « enfournée » !



Le cortège qui continue à s'étoffer se dirige bruyamment vers la place de la Garenne salué par les klaxons ou les signes de main d'encouragement des automobilistes souriants, sans doute touchés par un retour en enfance.



Regroupés sur la place, les enfants doivent reprendre les paroles entonnées par le groupe des grands lutins « zinzin » qui se mettent aussi en valeur en dansant, avant de prendre la route vers la rue du chêne.



Alors, dans cette rue, arrive un moment très attendu des enfants : la photo avec le Père Noël.

Le « cadre gonflable pour photo » est installé et les parents se placent au mieux pour cette photo souvenir qui immortalisera ce moment avec le Père Noël.



Le défilé festif se dirige maintenant vers la salle des fêtes où une petite pause donne l'occasion de relancer une séance « concours de bruit » avec corne, trompette et cris.

Le cortège qui devient de plus en plus important s'étire maintenant sur une centaine de mètres avant d'arriver chez la famille Gandossi où une opération PQ est programmée. Les lutins s'amuse beaucoup

de cette nouvelle opération qui consiste à décorer le jardin avec du papier hygiénique, certains plaçant des feuilles sur les buissons ou même quelquefois, avec l'aide de leurs parents, dans un arbre.



Après un moment de rigolade quand le propriétaire des lieux apparaît au seuil de sa porte, on prend la direction de la résidence saint Aignan. Dans ce quartier, l'exercice pour la vingtaine de volontaires consiste à jouer à 1,2,3 « grimaces » sur le mode de 1, 2, 3 « soleil ».



Les enfants ont été ravis de pouvoir faire des grimaces sans se faire rappeler à l'ordre !

Et on repart pour la dernière étape : la Résidence « La Roselière » où des membres de l'Amicale, Doudou, Doudounette, Joëlle et Daniel nous attendent sous le petit chapiteau pour nous proposer le goûter qu'ils ont préparé: gâteaux, chocolat chaud, vin chaud.



C'est aussi le moment attendu de la remise des friandises par le Père Noël installé confortablement dans un luxueux fauteuil.

Mais avant il convient d'entonner la chanson « Petit papa Noël » qui n'est pas sans réveiller chez tous de délicieux souvenirs.

Pendant ce temps, les adultes en profitent pour discuter ou faire connaissance avec d'autres habitants ; ces moments de rencontres, de convivialité



sont très précieux car de plus en plus rares. Même le temps, enclin un moment à se mettre à la pluie, n'a pas voulu finalement perturber ces bons moments.

On peut remercier Hélène qui par son inventivité et son dynamisme a su créer, autour d'elle, un groupe qui apporte à la commune une animation hors du commun. Merci aux enfants et aux parents qui ont joué le jeu en étant nombreux à suivre le défilé. Remerciements aussi à la commune et à l'Amicale pour leur participation humaine et financière.

A Martot, les Anciens sont choyés



Préparation des colis de Noël qui ont été distribués le 21 décembre

Avant Noël, les membres du CCAS de la commune ont distribué un colis de Noël à chaque foyer composé d'au moins une personne ayant 67 ans.

Fin janvier, les membres du CCAS vont refaire la tournée pour la galette des rois et les bons de chauffage seront versés sur le compte des foyers des anciens.



MARCHÉ DE NOËL

Ce dimanche premier décembre, dès 7h30, les bénévoles s'activent d'une part à l'extérieur pour monter et décorer la tonnelle du point « vin chaud » de l'Amicale, d'autre part, à l'intérieur, pour accueillir les 23 exposants qui vont s'affairer pour présenter au mieux leurs réalisations.

A neuf heures tout est prêt pour l'accueil des visiteurs. Peu de monde dans la matinée, surtout durant la première heure mais l'après-midi, surtout à partir de 15h, la salle a connu une belle animation.



A l'extérieur, on pouvait acheter légumes, champagne, objets en bois, se restaurer à midi avec par exemple une bonne « frites-saucisse » très réputée de M. Portier ou profiter d'une pause pour apprécier le vin chaud préparé par « Doudou ».

A l'intérieur, on appréciait de belles œuvres que les exposants avaient réalisées avec beaucoup de soin, une scène bien aménagée par M. Benoit Duval, un parent d'élève, avec l'inévitable Père Noël, le bonhomme de neige, un renne, les sapins etc....



L' espace « buvette » a été géré par des parents d'élèves qui ont confectionné des gâteaux et proposé des crêpes. Les boissons diverses, le café, le chocolat ont été offerts par l'Amicale.



Au stand de l'école « supervisé » par Erika et Madeline, les enseignantes, on pouvait apprécier le travail que les enfants avaient eu à cœur de préparer pour l'occasion.

Quelques ennuis avec une sono « capricieuse » n'ont pas permis de sonoriser correctement cette journée.



Comme chaque année, le Père Noël a fait son apparition en accompagnant enfants et parents pour un agréable tour de calèche dans les rues du village.



Octobre Rose : Record Battu !



Le 6 novembre, à la salle des fêtes de Criquebeuf sur Seine, avait lieu la cérémonie de remise du chèque représentant la somme récoltée auprès de la population des deux communes dans les différentes activités proposées le week-end des 5 et 6 octobre ainsi que la participation des entreprises environnantes.

Le Maire de Criquebeuf avait souhaité que le bon résultat de l'an dernier (11 206 €) soit dépassé. Ses vœux ont été exaucés grâce à l'implication de tous les bénévoles et c'est la somme de 18 661 € qui a été remise à la ligue contre le cancer. Pour terminer le Maire a souhaité avec le sourire que l'on atteigne un nombre rond soit 20 000 € lors de la prochaine édition

Malgré des ventes moins satisfaisantes que l'an dernier, les exposants ont apprécié l'accueil qu'on leur avait réservé. Ils disent avoir passé une bonne journée et des « habitués » ont émis quelques remarques concernant les horaires ou la « disparition » de la tombola.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis la réalisation de ce marché de Noël avec une installation et un rangement efficaces et rapides, à M. Portier pour le prêt de tentes faciles à monter, aux enseignants et aux parents d'élèves qui se sont investis dans la gestion de la buvette, la confection de gâteaux et de crêpes.

Merci à tous et rendez-vous au prochain marché de Noël le dimanche 7 décembre 2025.

Inauguration du ponton de la Mare Asse



Le 25 octobre, le maire de la commune, accompagné d'élus, de représentants de l'ONF et de quelques randonneurs a présenté le ponton d'observation qui permet d'apprécier le lieu tout en préservant les berges et en respectant, de ce fait, la nature. Il a rappelé qu'un abri a aussi été installé à l'entrée de la forêt pour les promeneurs et randonneurs.

Les travaux d'un montant de 75 000 € ont été pris en charge, dans le cadre du partenariat en faveur de l'accueil en forêt, par l'intercommunalité à hauteur de 60 000 €, le reste étant financé par l'ONF.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – JANVIER 2025

Le dimanche 5 janvier l'assemblée générale de l'Association Découvertes Nature dont le siège social est à Martot tenait son assemblée générale devant des adhérents nombreux.



Après les vœux du Maire qui manifeste son plaisir d'avoir l'ADN dans sa commune et souhaite une belle année à l'association, avec de beaux événements, de la diversité, de beaux échanges, Alain Delannoy, le président, évoque le bilan de l'année 2024 avec toujours de belles manifestations importantes, comme:

- La potée (incontournable)
- Le barbecue astronomique (qui va changer de format, vu les conditions météorologiques à chaque manifestation)
- Les Automnales : point fort de l'association. Manifestation unique dans son fonctionnement, avec des sorties mycologiques très importantes. Pour rappel, chaque année, entre 2000 à 3000 personnes sont intoxiquées, c'est un problème de santé publique notamment lié à l'utilisation des applis sur smartphone. Les sorties ont concerné environ 540 personnes (alors qu'elles sont limitées) c'est donc une grande réussite.



PROJET SCOLAIRE MARTOT

Intervention d'Erika Nicole, directrice de l'école de Martot.

L'ADN va participer avec les classes de CM1 et CM2 à une labellisation sur des aires terrestres éducatives. Dans le cadre d'un « conseil de la terre », les élèves doivent collaborer pour aboutir à un projet sur leur environnement proche. Ils vont aborder la faune et la flore dans la mare près de la carrière. Ce projet est chapeauté par l'éducation nationale, avec la présence de l'ADN et des maitresses pour l'encadrement. Le but est la découverte de la nature proche, et la chance de retrouver l'accès à la nature pour des enfants peu enclins. Le lieu est parfaitement sécurisé, le chemin a été aménagé par la ville de Martot. Dans ce cadre, l'ADN assurera une subvention pour acheter

des aquariums, filets, etc.

AMENAGEMENT DES LOCAUX

Le but est d'avoir un aménagement plus rationnel. Ainsi, les affiches de l'AREHN, vont être restituées. Puis l'idée est de créer une bibliothèque « nature » avec tous les documents à disposition. Intervention du Maire pour le projet de rénovation énergétique

Nous souhaitons isoler les bâtiments, les mettre aux normes, être conforme avec la sécurisation. Dans le cadre de ce projet nous avons besoin d'une équipe architectes/Maîtrise d'Œuvre, nous allons lancer des appels d'offre et établir des cahiers des charges d'avant-projet. Nous allons profiter des travaux pour améliorer les usages, mutualiser certains locaux. Par exemple un local de l'école pourrait servir de local intermédiaire pour les besoins de l'école mais également des associations, le mercredi, week-end ou soir pour augmenter les usages de l'école et des associations. L'objectif est également de créer du lien entre les plus jeunes et les associations ».

Alain Delannoy a été réélu Président de l' A.D.N.

Les automnales



Le **25 octobre**, lors de l'inauguration du 11ème « automnales », Alain Delannoy, le président de l' Association Découverte Nature (ADN) a présenté le programme de la semaine : cueillettes guidées de champignons, exposition de produits maraîchers locaux, visite d'un élevage d'escargots, fabrication d'émaux au encore exposition consacrée au Svalbard, une contrée de l'Arctique où, explique Alain, « les champignons sont plus grand que les arbres ! »

Beau succès de ces « automnales » qui, pendant une

semaine, ont accueilli plus de mille visiteurs ; trois cents amateurs de champignons ont pu en apprendre beaucoup sur leurs cueillettes, quarante-quatre personnes se sont intéressés à l'élevage des escargots, et



certains se sont initiés aux émaux.

On peut espérer la reconduction de cette belle activité l'an prochain.

CALENDRIER ADN 2025

- **25 janvier** : soirée « soupes » astronomique.
- **Dernier week-end de février** : Potée.
- **18 au 24 octobre** : Les Automnales

Toutes les autres sorties seront reconduites, les dates sont encore à affiner.

Avancement Travaux Voie Verte RD321

Les travaux de la voie cyclable et piétonnière avancent le long de la départementale.



Changement d'heure



Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : On avance ou on recule ?

Voici la méthode :

...en AVRIL : Débute par AV donc on AV-ance l'heure

...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on REcule l'heure

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

Médaille d'honneur du travail

Antonio Mendez Diogo demeurant **6 résidence Saint Nicolas** : Médaille d'or

Félicitations au récipiendaire.

Naissance

Lucas Carvalho Pereira

Né le 4 Novembre 2024 à
Saint Aubin lès Elbeuf

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents domiciliés 4 Rue du Chêne.



Mariage

Le 14 décembre, le maire a célébré le mariage de Gilles Cardon et de Linda Tahri domiciliés 15 rue de la mairie. Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux futurs époux.

Décès

André Trivier, ancien habitant de Martot et domicilié à Criquebeuf est décédé le 8 Janvier

Barbier Gérard, domicilié 3 rue de Saint Pierre est décédé le 12 Janvier 2025,

Michaud Laurence, domiciliée 15 rue de l'Eure à Martot

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

État civil de l'année 2024

Reconnaissance : 1

Décès : 1

Naissances : 2

Transcription de décès : 1

Mariages : 3



Chasse aux œufs

La chasse aux œufs se tiendra dans le parc du château le samedi 26 avril à 11h

MESSES À MARTOT

Les prochaines messes sont fixées aux dimanches

• 9 février à 9h30 • 9 mars à 9h30 • 11 mai à 9h30 • 15 juin à 9h30

Mise en sens unique de la rue de Saint Pierre

(sens autorisé : vers Saint Pierre)

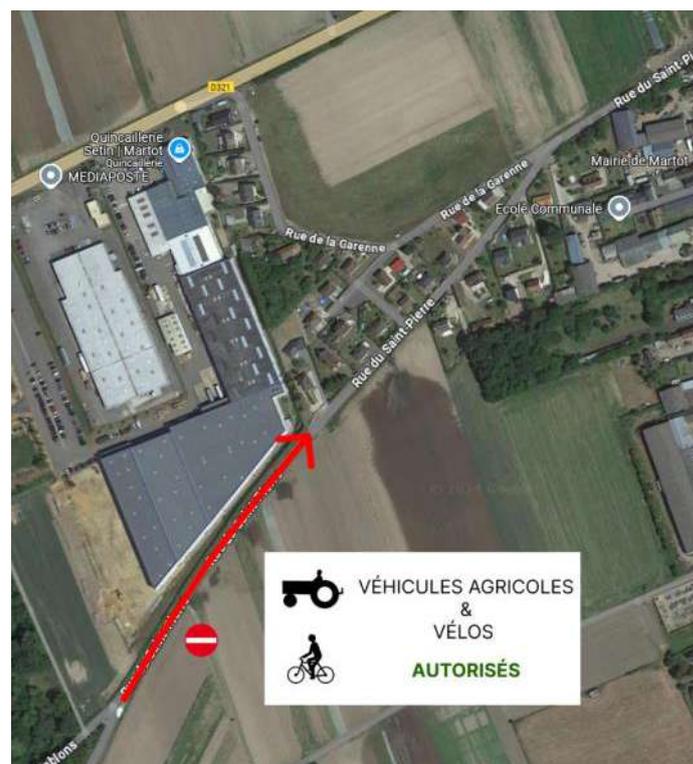
Avant la validation de l'installation d'un sens unique rue de saint Pierre, une phase de test sera réalisée de la mi-février à la mi-avril avec comptage de véhicules sur la rue de Saint Pierre et sur la Départementale. La gendarmerie sera amenée à faire des contrôles sur le respect de cette nouvelle règle. Dans un premier temps, les gendarmes feront preuve de pédagogie avant de passer ensuite à la verbalisation.

Remarques :

- Seule la partie en rouge sur le plan sera interdite en venant de Saint Pierre lès Elbeuf
- Seuls les tracteurs **et les vélos** pourront emprunter le sens interdit pour revenir dans la commune.



La martotaise **Julie Barbier** peut vous accompagner en chansons



BOOK – TROC



Françoise vous accueille **les mardis des semaines paires** entre **18h et 19h00** à la bibliothèque située dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits



N'oubliez pas !

Des livres à votre disposition gratuitement dans la boîte aux livres située place de la mairie

DON DU SANG

Lors de notre collecte de sang à **MARTOT**, le **2 octobre 2024**, nous avons accueilli **40 donneurs dont 1 nouveau.**

Bilan collecte de puis mai 2002

104 collectes réalisées,

11 281 donneurs accueillis

Pas de programmation connu à ce jour en 2025.

Rappel : il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang . Sur un an les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6.

<https://dondesang.efs.sante.fr>

hfno.relation.donneurs@efs.sante.fr

POULET OU PINTADE AU RIESLING ET AUX GIROLLES



- 1 gros poulet fermier ou 1 pintade
- 1 Kg de Girolles
- 4 échalotes + 1 Gousse d'ail
- 4 branches de persil plat
- 100 Gr de beurre
- 1 jaune d'œuf
- 2 cuillères à soupe de farine
- 10 cl de crème liquide
- 25 cl de riesling

- 20 cl de bouillon de volaille
- 3 cuillères à soupe d'huile, sel, poivre

Pelez et émincez l'ail et les échalotes, lavez et ciselez le persil et préparez et détaillez (1) le poulet ou la pintade.

Faites chauffer 75 g de beurre avec l'échalote et l'ail dans une cocotte, faites suer(2) et faites revenir les morceaux de poulet ou pintade, salez et poivrez. Versez le riesling et le bouillon de volaille. Laissez mijoter 40 minutes à feu doux.

Nettoyez les girolles au pinceau ou au torchon (à sec) et faites-les sauter 3 mn avec le beurre en remuant.

Juste avant de servir, **mélangez** la farine, le jaune d'œuf et la crème, puis ajoutez cette sauce dans la cocotte et laissez épaissir à feu doux en remuant.

Y **ajouter les girolles** 5 mn avant de servir.

Dressez et parsemez de persil.

Videz, nettoyez et coupez en morceaux le poulet ou la pintade.

Cuire jusqu'à un début de coloration.

Un peu d'histoire Martotaise

Par Marie Bayeux

Pour ce journal de janvier 2025, je vais vous conter l'histoire de Martot, ou du moins ce que l'on en sait. Un grand merci à Jean-Paul pour les sources !



Posons les bases. Martot est une commune de 845 hectares de superficie (soit 699 660 places de parking) et compte 458 habitants (2022). Limitrophe de la Seine-Maritime, la commune est rattachée au secteur d'Elbeuf. Vous l'aurez remarqué, Martot est constitué de nombreux champs. En effet, le maraîchage autrefois était très important et faisait la renommée de la Commune ; en particulier les fameux navets de Martot (ça a fini en navet cette histoire). Aujourd'hui, on cultive davantage du blé ou du maïs, mais également des salades ou des courges ! Comme partout en France, le nombre d'exploitations a drastiquement diminué : en 1950 on comptait vingt-deux exploitations, en 1960 quinze, et en 2018 seulement cinq exploitations. Néanmoins, on peut trouver aujourd'hui 3 points de vente directe. Plus local, on ne fait pas ! A propos de l'origine du nom « Martot » (qui n'a rien à voir avec l'outil) :

Selon une version, il serait d'origine scandinave et signifierait « la maison » ou « le poste à chevaux ». D'après d'autres sources, ce serait un terme mérovingien signifiant la maison détruite ou brûlée « Mar » : brûlé, détruit et « tot » : ville, maison.

Une autre source encore (l'épopée des Normands) affirme que le toponyme « mare » signifie « étang » et que le toponyme « tot » signifie « ferme ».

Tant de supposition pour seulement 6 lettres. Nous aborderons les origines viking de la Normandie dans un autre épisode.

Le nom exact du village tel qu'il apparaît sur des actes datant de 1386 est Martot sur Seine. La paroisse et l'église ont pour protecteur céleste Saint Aignan, évêque d'Orléans, mort en 453, ce qui indique une origine mérovingienne. D'ailleurs, on a découvert dans la commune un cimetière de cette époque. Un lieu-dit « Le Clos du Bec » rappelle l'influence de l'Abbaye du Bec que l'on retrouve dans des documents dès 1060.

C'est vers cette époque qu'Henri 1er, roi d'Angleterre, permet aux moines du Bec de prendre dans la forêt de Bord le bois nécessaire à la construction, la réparation et le chauffage de leur manoir de Martot qui se situait en bordure de Seine. Les moines avaient un cellier où débarquaient leurs vins qui venaient de l'Île de France par la Seine. Un pertuis permettait le passage des bateaux ; il fut supprimé en 1850. Le chemin du halage est encore visible dans la commune. Le lieu-dit « Le Quai à Tuiles » rappelle l'endroit où les tuiles fabriquées à la Haye Malherbe étaient chargées sur les bateaux.

Au XIIIème siècle : Le Roi avait également une chapelle à Martot. Elle fut pillée par les soldats protestants de Rouen en 1562. Eudes Rigaud, ministre de Louis IX, trouva dans ce château un agréable asile car il y séjourna souvent. Pierre de Livarot rendit aveu en 1383 pour le fief de Martot. En 1416, Guillaume de Livarot donna aveu pour Martot. Jean le Lieur, notaire et secrétaire du Roi, fut seigneur de Martot puis son fils, Antoine le Lieur qui lui succéda vendit Martot à Jean Cousin qui était lieutenant des Eaux et Forêts à

Pont de l'Arche. Les membres de la famille « Cousin » furent successivement seigneurs de Martot jusque vers 1720. En 1736, le fief de Martot était possédé par le Président au bureau des finances, Nicolas Alexandre Lucas de Boucourt, puis par son fils assassiné en 1764.

Mr Biencourt Poutrincourt fut le dernier seigneur de Martot. Il fut arrêté à Rouen en 1794 et dut remettre tous ses titres de propriété et féodaux, qui furent brûlés.

Symbolique des Armoiries de la commune de Martot



Blasonnement : coupé, au un d'or à l'aigle éployée de sable ; au deux parti : au premier de gueules semé de lys d'argent et au second d'azur à la bande ondulée d'argent.

Les armoiries nées au plus Haut Moyen Age, ont commencé à se diffuser alors que les Croisés décidèrent de les porter sur leurs boucliers pour se faire reconnaître. Encore de nos jours, elles servent à distinguer Communautés et Familles en traduisant, par les émaux et les symboles, leur esprit et leur histoire. Dans celles de Martot, c'est une partie de son importante histoire que le Conseil Historique et Héraldique de France a symbolisé.

L'histoire de Martot se perd dans la nuit des temps et la découverte sur le Site d'un cimetière mérovingien en est une des preuves tangibles. Nombreux furent par ailleurs les Seigneurs qui se sont succédés à la tête de ce Lieu, parmi lesquels nous citons Lucas de Boucourt qui portait dans ses armoiries l'aigle éployée de sable sur champ d'or qui est représentée au un du blason de Martot. Mais l'histoire de Martot est étroitement liée à l'abbaye Benedictine du Bec, fameuse encore de nos jours ; les Moines qui étaient souvent les fils des Seigneurs de cette région possédaient à Martot un manoir dans lequel furent reçus d'importants personnages qui firent l'histoire de France au Moyen Âge ; ce sont donc les armoiries du Bec qui sont reportées dans le premier parti du deuxième coupé.

Au deuxième parti de celui-ci c'est la Seine, dans toute sa majesté, qui est rappelée ; ce fleuve que les Celtes considéraient comme Véhicule de Connaissance et de Vie nous a paru indispensable dans la

symbolique de Martot étant partie de sa richesse. Pour ce qui est des couleurs, l'or, le plus précieux des métaux, est symbole de puissance matérielle et de lumière spirituelle, alors que le sable de l'aigle rappelant la multitude de ses grains est symbole d'abondance. Le gueules, symbole fondamental du principe de vie, avec sa force sa puissance et son éclat, incite à l'action jetant comme le soleil son éclat sur toute chose avec une immense et irréductible puissance ; c'est certainement pour cette raison que le champ du blason du Bec porte cet émail sur lequel le semis de Fleurs de Lys d'argent indique par sa blancheur la pureté. L'azur, la plus profonde et immatérielle des couleurs, représente la spiritualité.

Ces armoiries ont donc voulu décrire l'importance de cette Commune qui, en dépit de son territoire exigu, a été le théâtre, au cours des siècles, d'une partie de l'Histoire de France ; le blason en étant le couronnement.

Exposition de peintures



Palmarès

Prix de la peinture à l'huile : **Kristin** (La deuxième séance)

Prix d'aquarelle : **Daniel BERGES** (la descente)

Prix autres techniques : **Jean Pierre COUSIN** (exopastel10)

Prix du thème « Jeux Olympiques »: **Pierre PETIT** (2024 Olympique)

Prix du Jury: **Régis BOUFFAY** (Rendez vous)

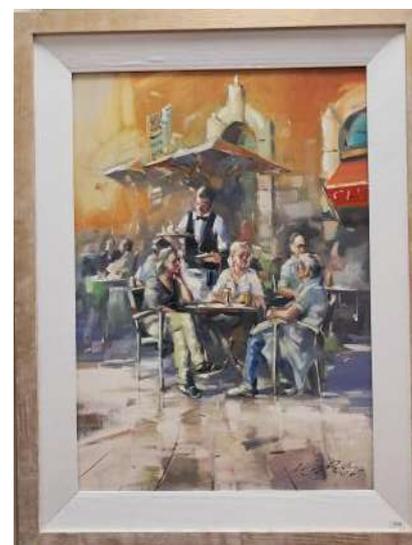
Prix Pierre PICARD de la Municipalité: **Dominique SAUVEGERE**

Prix du public : **Ilir STILI**

Coup de cœur journal communal : **GOUBY Danièle**

Catalogues gagnants : n° 3 et n° 95

Un bon d'achat de 80Euros



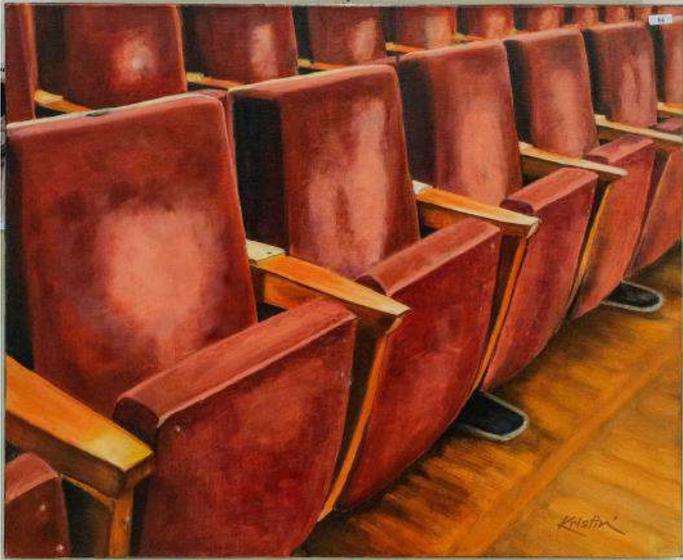
Ilir STILI



GOUBY Danièle



L'équipe du journal en pleine sélection coup de cœur



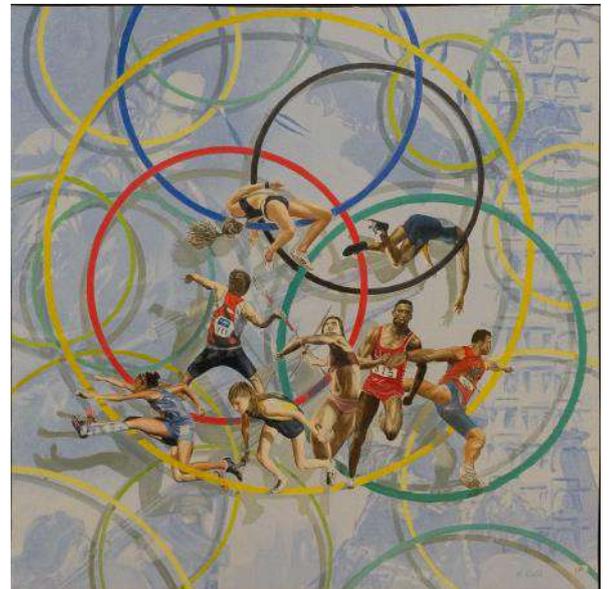
Kristin : « La deuxième séance »



Daniel BERGES : « la descente »



Jean Pierre COUSIN : « exopastel10 »



Pierre PETIT (2024 Olympique)



Régis BOUFFAY : « Rendez vous »



Dominique SAUVEGÈRE

Prix des ateliers de peinture

- La Palette Igovillaise : **Françoise BRAULT** (Oiseau bleu)
- Atelier de peinture de St Pierre du Vauvray : **Chantal SKOTNICKY** (Pivoines)
- Association Pennello de Freneuse : **Joseline MORTREUIL**
- L'atelière de St Pierre les Elbeufs : **Béatrice**
- L'association Culture et Loisirs de St Pierre les Elbeufs: **Eve** (Cheva)



Françoise BRAULT : « Oiseau Bleu »



Eve : « Cheva »



Joseline MORTREUIL



Béatrice



Chantal SKOTNICKY :
« Pivoines »

Quel avenir pour la télévision par satellite ?



Le déploiement à marche forcée des réseaux de fibre optique interroge sur l'avenir de la télévision par satellite.

Le satellite a connu son âge d'or dans les années 1990-2000 avec l'émergence de TPS et Canalsatellite. Face à des réseaux câblés disparates empêchant toute offre commerciale nationale, les deux bouquets ont su attirer un grand nombre de clients grâce à une bonne couverture du territoire, des offres thématiques riches et une meilleure qualité d'image.

La parabole en perte de vitesse continue

La réception par satellite s'effrite depuis une dizaine d'années en raison de deux facteurs successifs. Le premier coup d'épée est la venue de l'arrivée de la TNT en 2005, avec ses 18 chaînes gratuites disponibles partout en France à la qualité d'image améliorée. Le second point de bascule est le déploiement de la télévision par internet, d'abord via l'ADSL, puis via la fibre optique avec, aujourd'hui, plus de 40 millions de logements éligibles. A ce jour, moins d'un foyer sur huit est équipé d'une réception par satellite.

Des opérateurs qui s'adaptent.

Canal + a bien compris ce changement en réduisant progressivement son exposition au satellite. Ses offres sont désormais majoritairement commercialisées via les opérateurs internet mais aussi en OTT sur son décodeur ou bien sur les télévi-

sions connectées. De plus en plus de chaînes ne sont plus disponibles que par une réception internet. Côté Fransat, à la suite d'un problème technique, le nombre de chaînes payantes a été réduit et le bouquet mis aujourd'hui sur le gratuit.

La démocratisation de l'internet par satellite

Cette solution a longtemps été laissée de côté pour ses performances réduites et ses tarifs élevés. L'arrivée de Starlink a quelque peu changé la donne avec des performances élevées, un tarif abordable et une installation simple. Une vraie révolution pour les zones blanches dans lesquelles l'arrivée de la fibre reste problématique.

L'avenir du satellite semble dès lors s'orienter vers un marché de niches : zones blanches, résidences secondaires... il ne serait pas étonnant que d'ici à quelques années, la télévision par satellite ne soit cantonnée qu'aux chaînes gratuites.



Programme Amicale 2025

Vous trouverez dans le programme, toutes les activités prévues pour 2025.

LOTO

Dimanche 2 Février

à partir de 14h Ouverture des portes à 13h



Foire à Tout

Jeudi 29 Mai

De 9h à 17h00

Accueil des exposants 5h30

Samedi 6 Septembre

De 9h à 17h

Accueil des exposants 6h00

Bourse aux vêtements

Dimanche 16 Mars

de 9h à 17h

Sur réservation

Coinchée Dominos

Dimanche 23 Mars

à 14h ouverture et inscriptions 13h30

Puces des Couturières

Dimanche 27 Avril

de 9h à 17h

*Réservation auprès de Mme Deboos
au 06.29.63.33.28*



Bourse aux jouets et puériculture

Dimanche 30 Novembre

de 9h à 17h

Sur réservation

Marché de Noël

Dimanche 7 Décembre

de 9h à 17h

Sur réservation

Pas de réservation possible pour les Foire à tout, Loto et Coinchée Dominos

Réservation possible au 06.26.69.77.92 ou à l'adresse mail :

amicalemartot@gmail.com

Assemblée Générale de L'Amicale Vendredi 10 Janvier 2025

L'Amicale de Martot s'est réunie en Assemblée générale le vendredi 10 janvier à la salle communale de Martot.



Le Président entouré par le bureau de l'association a présenté le rapport moral pour les activités 2023/2024. Il a rappelé que depuis cette année l'assemblée générale est maintenant liée à l'année civile pour des raisons d'exercices comptables. Il a tenu à remercier la municipalité de la subvention annuelle qui permet de faire des activités supplémentaires. Il souhaite qu'une nouvelle ambiance naisse du nouveau conseil d'administration avec ses nouveaux membres. Il annonce les différentes activités qui vont émailler l'année 2025.

Il laisse la parole au maire de Martot qui souhaite pour l'Amicale de continuer à faire vivre la commune à travers ses manifestations et espère une participation plus active des nouveaux habitants.

Les trésorières présentent le budget de 2024 qui fait apparaître un solde positif de 3953,19 euros qui tiennent essentiellement à la réussite des

Foires à tout et du Loto. Cela permettra au prochain conseil d'administration de pouvoir engager de nouvelles activités.

Les deux rapports, après discussion, sont validés.

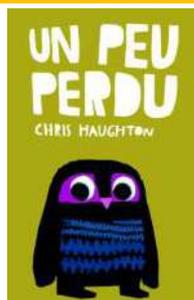
Le président engage une discussion ouverte sur les futures pistes de développement de l'Amicale. Cela est possible par l'entrée au sein du conseil de nouveaux membres plus jeunes et plus dynamique qui vont influencer sur un vent de modernités.

Le président remercie les participants de leur venue et les invite autour du verre de l'amitié à continuer à construire un avenir pour l'amicale.



**Réunion du Conseil d'Administration le jeudi
23 Janvier à 18h à la Mairie**

La gazette de l'école



Un peu perdu, Chris Haughton

Pour écouter l'histoire racontée par notre élève de grande section, munissez-vous d'un smartphone ou d'une tablette et flashez le QRcode.

Narrateur : Preyston



Un grand merci !

Nous tenions à remercier le magasin Leclerc de Saint Pierre-les-Elbeuf de nous avoir donné des vélos pour que nous puissions apprendre à faire du vélo et plus tard, faire des sorties sur la piste cyclable.

Auteur : Warren



Journée Non au Harcèlement et journée de la Laïcité

Lors de la journée NaH, début novembre, nous avons colorié et découpé des petites fleurs pour les accrocher dans la cour. Sur leurs pétales nous avons marqué des mots pour lutter contre le harcèlement.

A l'occasion de la journée de la laïcité, nous avons

travaillé avec l'ordinateur en regardant des fichiers partagés par les autres écoles de la circonscription.

L'idée est de mutualiser tous nos projets avec les élèves des autres écoles.

Autrice : Maëline

La journée halloween

Le 8 novembre, nous nous sommes déguisés. Nous avons travaillé en étant tous déguisés. Manon et les maitresses étaient déguisées aussi. C'était trop bien, nous nous sommes bien amusés !

Nous avons préparé des cocktails « empoisonnés » que nous avons dégustés avec nos familles après la classe.

Merci à la famille de Tioneb et Edène pour la décoration horriblement belle.

Auteur : Jayden



Visite de la forêt des carrières de Martot

Nous avons été à pied aux carrières de Martot. Nous avons regardé plein de champignons, il fallait aussi faire attention de ne pas abimer ou écraser une fleur qui sommeillait dans l'herbe : l'orchidée sauvage. Au printemps, elle se transformera en une belle fleur.

Pour rejoindre la zone de reforestation, nous avons dû passer sous un tapis roulant qui sert à acheminer le sable. Heureusement, pour notre sécurité, monsieur Jardel, le responsable du site a fait stopper les machines.

Alain DELANNOY, président de l'association ADN, nous a fait découvrir de nombreuses variétés d'arbres. Nous avons observé leurs similitudes et leurs différences.

Saurez-vous les reconnaître ?

Autrice : Lilou



Les conseils de la Terre

(projet Aires Terrestres Educatives)

Pendant les conseils de la terre, nous nous asseyons dans la bibliothèque et la maîtresse choisit un ou une élève pour être « maître de la parole ». Ce dernier doit prendre un pinceau, objet figuratif pour distribuer la parole. Il le transmet à un autre élève qui obtient alors la parole, aucun autre enfant ne peut parler, car ils n'a pas le bâton de parole. Cela permet de respecter la parole des autres et de mieux s'écouter entre nous.

Un conseil de la terre permet à tous les enfants de la classe de s'exprimer sur un sujet lié à notre environnement proche. Grâce aux conseils de la terre, nous avons choisi de travailler sur la faune et la flore aquatiques présentes dans la mare des carrières de Martot. Nous n'avons pas encore complètement défini notre action, car nous avons beaucoup d'idées.

Nous utilisons les ressources apprises lors de nos « sorties nature » pour enrichir nos idées.

Autrice Tahitia



Le 11 novembre 2024, la commémoration de l'armistice

Avant que la cérémonie ne commence, nous avons accroché des bleuets (symbole des anciens combattants) en papier que nous avons décoré et découpé en classe. Tous les écoliers ont fabriqué un tableau avec la colombe de la paix en mémoire des morts pour la France. Ce tableau a été déposé devant le monument aux morts. Dès l'ouverture de la cérémonie, Monsieur le Maire a fait un discours puis un musicien a soufflé dans une trompette. Nous avons tous chanté la Marseillaise. Certains enfants ont porté des pots de fleurs. La mairie nous a offert le verre de l'amitié.

Auteur : Tioneb





Spectacle « l'avis bidon » du 5 novembre

Ce spectacle parle de quatre messieurs qui font du théâtre. Ils font des figures acrobatiques et ils chantent. L'un d'entre eux est maladroit. Lors des chants par exemple, ils chantent en chœur, puis quand la mélodie s'arrête, il y en a un qui continue sans se rendre compte que tous les autres ont arrêté.

Le thème était très triste car il parlait de la maltraitance des enfants, mais ils ont choisi l'humour pour l'évoquer.

Auteur : Atalia

Le festival du court métrage britannique « this is England »

Nous avons vu des films au cinéma. Ils étaient diffusés en anglais. Nous pouvions comprendre les histoires grâce aux sous-titres et certains mots que nous avons appris en classe. De retour à l'école, nous avons voté pour notre film préféré. Nous avons élu « Tidy house ».

Auteur : Hartmann

Résumé du film « Tidy house »

C'est un film en anglais avec une petite fille et son papa qui partent dans la forêt. Le papa monte la tente devant sa petite fille, alors assise sur un bout de bois. Une fois installée, la petite fille se rend dans la tente pour l'essayer. Elle y installe son doudou confortablement. Après le diner, elle va se coucher. Le téléphone de son papa sonne, alors qu'il dort encore, elle prend le téléphone et lit le message. Elle découvre la source du chagrin de son papa dans les SMS qu'il reçoit de son ex-compagne. Elle décide de se débarrasser radicalement des problèmes de son papa en jetant le portable dans l'eau. Le papa désespéré cherche son bien partout. Une fois la frustration évacuée, il passe un bon moment avec sa fille, avant de retourner à la dure réalité du quotidien, loin de leur campement improvisé au beau milieu d'une forêt écossaise.

Autrice : Ambre



Comme des artistes

Avec Guillaume, nous avons appris le cercle chromatique. Il est très important de connaître les couleurs primaires et les mélanges utiles pour aboutir aux couleurs secondaires.

Testons vos connaissances en faisant un peu d'arithmétique colorée :

Bleu + rouge = _____

Jaune + bleu = _____

Rouge + jaune = _____

Bleu + rouge + jaune = _____

Auteur : Logan



Soutien « jeu de la marchande »

Le lundi soir, après la classe, un petit groupe de 6 élèves volontaires participent à une heure de soutien, avec Erika et Angélique. Pendant cette heure, nous travaillons principalement le calcul, nous permettant de revoir des notions incomprises ou au contraire de les approfondir.

Les maitresses ont des objets du quotidien (chips, œufs, yaourts). Les objets sont vides, elles n'ont conservé que les emballages.

Il y a deux ordinateurs pour faire les caisses et vérifier le total de nos achats. Nous achetons des objets en fonction de notre budget. Il n'est pas toujours évident de le respecter.

Auteur : Mathys



Course d'orientation avec Fred

Nous avons rejoint Fred au château de Martot. Il y avait un plan du parc du château pour indiquer où sont les lettres à retrouver. Au cours de la dernière journée, Fred avait transformé la course d'orientation en chasse au trésor. Heureusement, nous avons réussi à le trouver avant la fin du temps imparti. Nous avons pu emporter le trésor rempli de bonbons à l'école pour nous les partager.

Auteur : Camille S

L'école sous la neige



Notre chorale de Noël



Recettes des mois de novembre et décembre



Gâteau aux noix.

- 4 œufs
- 150g Mère Mousse
- 10g de farine
- 150g de beurre
- 250g de cannelle
- 1 sachet de levure
- 10 cl de lait
- 1 cuillère à soupe d'essence de vanille
- 100g de poudre de noix

Rouli

Ingrédients:

- * (200g) de sucre
- * 4 œufs (200g)
- * 100g de farine
- * Nutella ou confiture

Ustensils:

- * Batteur
- * Saladier
- * Balance
- * Four

Recette:

Passer les œufs dans le saladier et les battre.
Ajouter le sucre
Ajouter la farine
Cuire dans le four pendant 20 min, à 180°C.



L'école de Martot

L'école de Martot est composée de 2 classes, dans lesquelles sont répartis 35 élèves. Nous avons classe de 8h25 à 11h30, le matin et de 13h30 à 16h25, l'après-midi.

Les Maitresses s'appellent Madeline et Erika. Il y a aussi Manon, notre ATSEM.

A l'école, il y a les deux classes et une salle polyvalente pour faire l'art plastique, la musique, lire dans la bibliothèque ou utiliser les ordinateurs. A l'extérieur, il y a le préau et la cour de récréation, avec une structure de jeux où nous nous s'amusons beaucoup.

Les inscriptions pour l'année 2025-2026 sont ouvertes. Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher de la directrice au 02 35 87 10 70 ou par mail à 0270639y@ac-normandie.fr

Autrice : Adèle

Invitation

Bonjour,

Je vous invite au spectacle de l'école, le **vendredi 4 avril 2025**, à 18h, à la salle des fêtes. Vous n'allez pas être déçus, car nous allons tout donner pour vous.

Au programme, chants et rythmes. D'autres surprises viendront ponctuer la soirée.

Autrice : Camille C



SHREK à la neige



- Un bon vin, c'est comme un bon livre, on se régale de cépages.
- Tousse pour un, grippe pour tous !
- Mon cordonnier dit qu'il n'est pas curieux et pourtant, il semelle de tout...

MOTS CROISES M. CAILLOU

Horizontalement :

- 1- porte bonheur
- 2- ni 2, ni 4
- 3- fais le cochon / démonstratif
- 4- pas un humaniste
- 5- allure / occit
- 6- plus correct que « machine »
- 7- règle / escargot marin
- 8- sec / bourbons

Verticalement :

- A- taillé en biais
- B- se faire des idées
- C- bien triste
- D- sort de l'œuf / bonne note
- E- sonne à la porte
- F- fin du dîner / grand conseiller
- G- huile essentielle
- H- fatiguée / entreprise abrégée

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

JEU CONCOURS

Deux gagnantes de notre dernière énigme ont été tirées au sort parmi de nombreuses bonnes réponses :

Margot HEBERT et Erika NICOLE

Bravo à elles !

Une récompense leur sera remise.

Solution : Dans de beaux draps il est parfois,
Son train peut provoquer l'effroi.
Ne manquant jamais d'esprit,
Il apparaît quand vient la nuit.
Qui est-il ?

Il s'agissait du fantôme

Nouvelle énigme



Hier, je me suis promené dans le parc. J'ai regardé autour de moi et j'ai compté autant de filles que de garçons. Mais par contre, si une de ces filles avait regardé autour d'elle, elle aurait vu deux fois plus de garçons que de filles.

Combien y avait-il de filles et de garçons au parc ce jour-là ?

Au fait, je suis un garçon !

✂.....

Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°94 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 28 février 2025**.

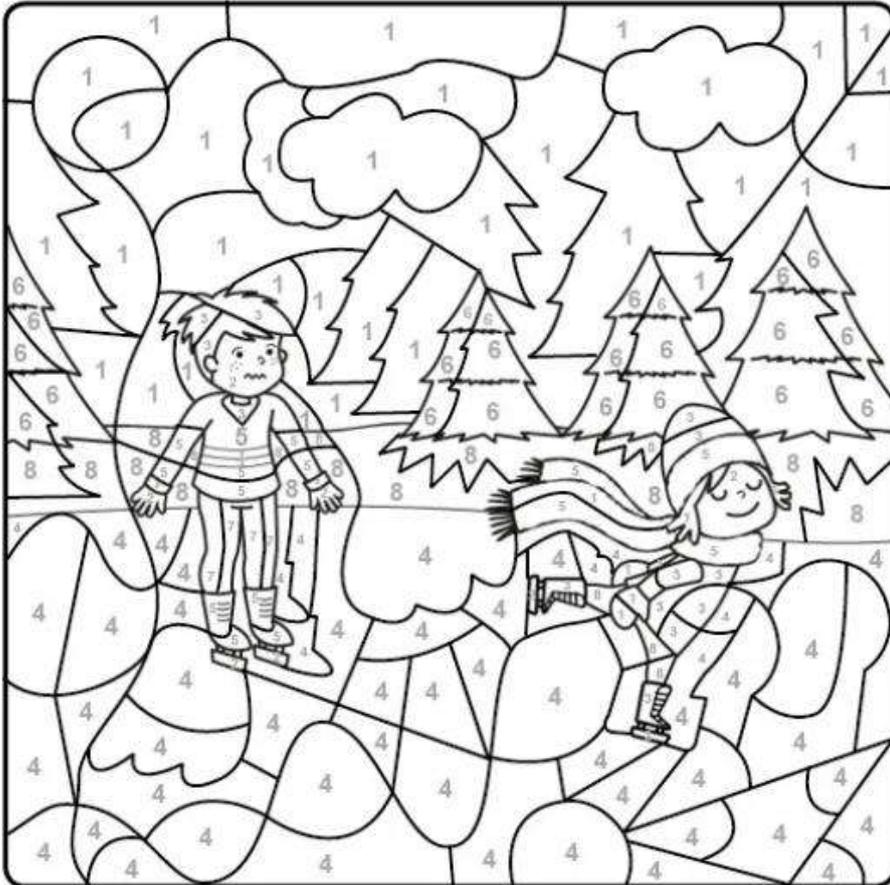
Nom et prénom :

Adresse :

Réponse : _____ garçons et _____ filles.

Coloriage magique

Colorie selon les codes pour découvrir ce qui se cache dans le dessin.



Charades gelées

● Mon 1^{er} est la 1^{ère} syllabe de « éléphant ».
 Mon **second** est un véhicule muni d'un canon.
 Mon 3^{ème} est le contraire de beaucoup.
Mon tout protège le cou.

● Mon 1^{er} est une ligne tracée sur du papier.
 Mon **second** est le son produit par la lettre « n ».
 Je bois mon 3^{ème}.
Mon tout glisse sur la neige.

Qui suis-je ?

- Je peux être de neige ou de purée.
- Dans la nuit, je brille. Mais, change une lettre de mon nom et alors, je glisse sur la neige.



Monsieur et madame AIRUNPEU ont un fils, comment s'appelle-t-il ?



solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	B	I	E	N	V	E	N	U
2	I	M	P	A	I	R	E	S
3	S	A	L	I	S		C	E
4	E	G	O	T	I	S	T	E
5	A	I	R		T	U	A	
6	U	N	E	T	E	L	L	E
7	T	E		B	U	L	O	T
8	E	R	S		R	Y	E	S

qui suis-je ? : flocon – lune ⇨ luge
 M et Mme AIRUNPEU ont un fils prénommé

trait – « n » – eau (traineau)

charades : é – char – peu (écharpe)



MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
TÉL : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
 VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
 A GAUCHE



UN MOMENT
Juste pour vous !
 Pour la beauté de vos mains et de vos pieds

Elssy nail



0781615804

Saint pierre les elbeuf



AU GRE DES SAISONS

Nicolas et Guillaume LABIFFE vous proposent leurs légumes des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
 9, rue du Barrage
 27340 MARTOT
 Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
 Lundi de 15h00 à 19h00
 Vendredi de 15h00 à 19h00
 Samedi de 9h30 à 13h00
 Et à partir de septembre 2017
 Le mercredi de 15h00 à 19h00

Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte facebook Augredessaisons



Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
 701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

FERME DU RIVAGE

Céréales fermières alimentation animale

571 rue de Quatre Âges
 27340 Criquebeuf sur Seine
 tel : 06 78 28 92 80

Anthony MARTIN
MAISON DE l'immobilier



Océane Poussier
 Conseillère immobilière

06.04.08.41.26 / 02.35.78.81.98
 poussieroceane.pro@gmail.com
 www.maisondelimmo.fr
 864 rue du village,
 27340 Criquebeuf sur Seine

RÉNOV' SECULA
 MULTISERVICES

126, rue du clos du bec
 27340 MARTOT
 Tél : 06 58 46 95 47
 contact@renov-secula-76.fr
 Consultez notre site : renov-secula-27.fr

- ✓ Maçonnerie générale, gros-œuvre
- ✓ Création terrasse bois, béton
- ✓ Clôture - Dalle
- ✓ Allée de garage
- ✓ Création de carport
- ✓ Ravalement de façade
- ✓ Rénovation des joints pierre, silex...

Réalisation chantier d'après plan fourni

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS



Pickme



Madame Poussier Kathy
 5 rue de la mairie, 27430 Martot

POUSSIER MAXIME

Adresse : 18 Rue Madeleine fossé
 27370 TOURVILLE LA CAMPAGNE

Mobile : 06.74.94.03.18
 Mail : chez.poussier@gmail.com

CHEZ POUSSIER

Facebook, Instagram, TikTok icons

UN COLIS À RÉCUPÉRER À PROXIMITÉ AVEC PICKME CHEZ MADAME KATHY POUSSIER, 5 RUE DE LA MAIRIE À MARTOT

UN TRAITEUR-PÂTISSERIE POUR TOUS VOS ÉVÉNEMENTS



CHAMPAGNE



Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou 06 60 26 78 44

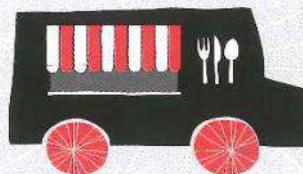
A consommer avec modération

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



48 Rue du 8 Mai Igoville 27460

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

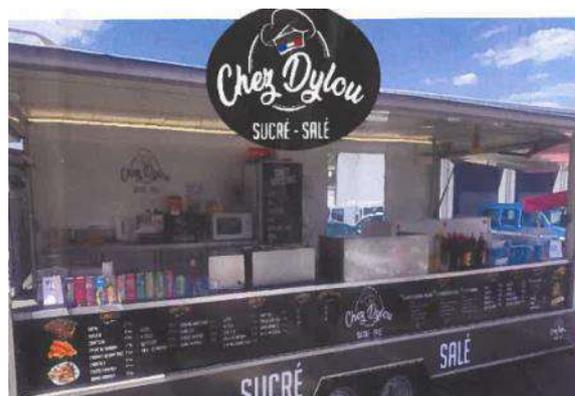


TAXI MANU

TEL 06.07.77.13.69

Taxi.manu@live.fr

Criquebeuf sur Seine



Tél : 06.03.45.62.86 ou 06.35.15.52.38

AVENIR TAXI

Martial Leheu Artisan taxi

06.41.90.05.92

Rouen et agglomération

Aéroports - Gares - Transports toutes distances

24h/24h 7j/7j

Transports malades assis - Agréé CPAM -

visites touristiques

Julia

Anniversaire, mariage, concerts, restaurant, bars...
SETLIST adaptable

Suivez moi ↓

Instagram : Ju_lia27
Facebook : Ju_Lie
Youtube : Julie.Brb

Chanteuse 🎵

06 51 72 36 36
julie27340@live.fr

FÉVRIER

Dim 2 — à partir de 14h (ouverture des portes à 13h)

LOTO

Salle communale

MARS

Dim 16 — de 9h à 17h

Bourse aux vêtements

Salle communale

Dim 23 — à 14h (ouverture des portes et inscription à 13h30)

Coinchée —Dominos

Salle communale

AVRIL

Dim 26 — à 11h

Chasse aux œufs

Parc du château

Activité permanentes

Broderie / Tricot-Crochet

Les mardis de 14h30 à 17h

Édith. DEBOOS

Bibliothèque

Les mardis (semaines paires) 18h à 19h00

Françoise CLOUSIER

PROPOSITIONS DE SORTIES AU CIRQUE THÉÂTRE D'ELBEUF À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

SPECTACLE 1 — KA-IN

Ballet acrobatique pour 13 circassiens et danseurs

Vendredi 7 Mars à 20h30

(Dès 7 ans Durée 1h 10) – tarif réduit : 16€

SPECTACLE 2 — BRÛLER D'ENVIES

Grand rendez-vous de la saison : le spectacle de fin d'études des élèves du Centre National des Arts du Cirque

Vendredi 28 mars à 20h30

(Dès 7 ans -Durée 1 h15) – tarif réduit : 12€

Plus d'informations dans les documents qui seront distribués dans les boîtes aux lettres.

MEMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 93 OCTOBRE 2024

<u>Numéros d'urgence</u>	<u>Services publics</u>
Appel d'urgence européen : 112	Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr
Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)	Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00
Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)	Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05
Samu : 15	Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr
Accueil sans abri : 115	Secrétariat général : 02.32.50.85.50
Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.141	Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00
Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59	Service Jeunesse : 02.76.46.03.44
Drogue, alcool, tabac info service : 113	Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27
Électricité De France dépannage : 0.810.333.027	Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87
France Télécom dépannage : 1013	Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50
Générale des eaux dépannage : 0969395634	Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10
Gaz De France dépannage : 0.810.433.027	Permanences du député Philippe Brun : 02 79 09 01 14
Hépatite info service : 0.800.845.800	Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82
Sida info service : 0.800.840.800	Email : martot.mairie@wanadoo.fr
Numéros utiles	Site : www.martot.fr et infos directes sur panneau-pocket
FRANCE SERVICES PONT DE L'ARCHE:02 32 98 90 90	École de Martot : 02.35.87.10.70
Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41	Permanences et horaires d'ouvertures
Info Emploi Service : 0.825.347.347	
La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85	<u>Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h</u>
Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr	<u>Vendredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous.</u>
Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31	
SNCF: 3635	
SPA : 02.35.70.20.36	<u>Déchetterie de Caudébec les Elbeuf</u> : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61	Dimanche de 9h30 à 12h30
Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00	
TARIF LOCATION DE LA SALLE	<u>Agence Postale de Criquebeuf</u> : lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, mardi fermée, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 jeudi et vendredi de 14h à 17h30
2025 : 350 € LE WEEK-END	